





AMBIZIONE 2025, NOTRE STRATEGIE DEVELOPPEMENT DURABLE





UNE NOUVELLE DIRECTION DEVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

La première structure « RSE » de la Compagnie a été créée le 1er janvier 2020. Directement rattachée au Directoire, cette équipe comptait 11 personnes, issues de 7 Directions différentes, garantissant ainsi l'implication du top management dans cette démarche novatrice. Depuis le 1er Décembre 2021, cette structure a évolué vers la création d'une Direction Programme / Développement Durable et RSE, directement rattachée au Directoire.

En se dotant d'une Direction Développement durable et RSE, Air Corsica franchit un pas supplémentaire dans un suivi formalisé de son action quotidienne en la matière, au-delà de l'exercice annuel de la Déclaration de performance extra-financière.

Il s'agit donc bien de donner une **impulsion nouvelle et renforcée à notre stratégie RSE**, en lui assurant une **meilleure visibilité et lisibilité** au sein de notre Compagnie, comme vis-à-vis de tous nos interlocuteurs extérieurs. Notre politique RSE a sa <u>page web dédiée</u>.

Sur la base de l'analyse de matérialité réalisée pour la DPEF 2018 (Cf. en annexe : le tableau de synthèse de cette analyse), et du cadre des ODD des Nations Unies, Air Corsica a défini une stratégie RSE autour de 4 axes :

- L'exploitation durable et responsable de la flotte aérienne
- La préservation de l'environnement
- Le renforcement de l'expérience salariés
- · La contribution aux valeurs sociétales.

La Compagnie a fait le choix d'associer à chaque valeur des objectifs à atteindre d'ici 2025, en prenant 2018 comme année référence.

Le cadre d'objectifs, validés par le Directoire, sera suivi jusqu'en 2025. La structure RSE de la Compagnie doit définir un plan d'actions chaque année, et suivre les indicateurs en lien avec ces objectifs pour juger de la performance de cette stratégie et de la bonne tenue des engagements pris en N-1.

Objet de la présente DPEF, l'année 2021 correspond à la seconde année de suivi des objectifs à atteindre en 2025.



LUC BERENI

PRESIDENT DU DIRECTOIRE

L'inscription d'Air Corsica dans une démarche RSE encore plus structurée s'inscrit dans une logique d'évolution tout à fait naturelle.

Créée pour assurer à la Corse une forme de maîtrise de sa desserte aérienne, l'"aventure Air Corsica" puise sa force dans son ancrage territorial, son engagement sociétal. Et ce, avant même que la RSE soit elle-même dans l'air du temps.

Notre conscience de notre contribution au développement territorial est étroitement liée à une politique environnementale, toujours plus impactante au fil des ans.

La création d'une Direction
Développement durable et RSE,
pilotée par Marie-Antoinette SANTONIBRUNELLI (également Directrice
Programme) est le prolongement
naturel de l'histoire d'Air Corsica. C'est
à la fois un aboutissement et le début
d'un nouveau projet éminemment
collectif pour toutes nos équipes.





MARIE-ANTOINETTE SANTONI-BRUNELLI

DIRECTRICE PROGRAMME/DEVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

La Direction RSE endosse un rôle de chef d'orchestre dans la valorisation des démarches déjà à l'œuvre au sein des différentes Directions, la mise en place et le suivi d'indicateurs partagés et renseignés par tous, l'impulsion de projets.

C'est tout l'objet de la bannière "Ambizione 2025", lancée le 6 mai 2022, et qui regroupera l'ensemble de nos objectifs, actions et projets RSE.

Cette nouvelle feuille de route a fait l'objet d'une réflexion partagée au sein du Comité de Direction et du Comité stratégique. Elle est fondée sur 3 piliers stratégiques : renforcer et faire rayonner notre culture RSE, améliorer notre performance environnementale, amplifier notre ancrage sociétal et territorial.

Pour cette DPEF 2021, nous avons fait le choix de conserver les quatre grands enjeux identifiés les années précédentes, tout en esquissant le glissement vers nos trois axes stratégiques, autour desquels s'articulera pleinement la DPEF 2022.





NOTRE CONTRIBUTION

AUX OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Air Corsica a fait le choix de recentrer la définition de ses objectifs sur un nombre réduit d'ODD, par rapport aux précédentes DPEF.

Ce choix est motivé par la volonté de notre Compagnie de se concentrer sur les ODD ayant un impact aussi réel que significatif sur les objectifs retenus pour 2025

Cette démarche trouve sa concrétisation dans la détermination de 3 niveaux d'impact réel et significatif quant à la réalisation des ODD retenus.

Ainsi, Air Corsica :

- travaille activement à la réalisation de l'objectif suivant (ODD 9)
- contribue à la réalisation des objectifs suivants (ODD 12 et 8)
- soutient la réalisation des objectifs suivants (ODD 4 et 5)

Nous tenons à souligner que les ODD sélectionnés, bien que recentrés sur notre nouvelle stratégie, ont été identifiés en cohérence avec des risques, formalisés dans la matrice de matérialité réalisée pour la DPEF 2018 :

- ODD 9 : modernisation de la flotte, gestion du bruits, émission de CO2
- ODD 12 : gestion des déchets
- ODD 8 : emploi, santé et sécurité au travail, qualité du dialogue social
- ODD 4 et 5 : diversité et égalité

La lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable équitable et durable, et les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ne sont pas traités dans ce rapport, la Compagnie Air Corsica n'ayant aucun impact sur ces critères dans le cadre de ses activités.



00D 9 - AIR CORSICA TRAVAILLE ACTIVEMENT POUR LIMITER SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Cible: ODD9.4 – Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre plus durables

La lutte contre le réchauffement climatique implique une réduction drastique de nos gaz à effet de serre. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% est l'objectif de la loi Climat et Résilience. Aujourd'hui, il n'existe pas encore de solutions techniques mature pour le transport aérien sans carbone ni solution unique.

Les efforts de réduction de notre impact environnemental impliquent des investissements dans le renouvellement de la flotte et de nouvelles solutions techniques et/ou organisationnelles. Air Corsica s'engage à réduire ses émissions de CO2 et les nuisances sonores de ses avions grâce à un plan complet de réduction de la consommation de kérosène : renouvellement de la flotte, diminution du poids des avions, trajets optimisés.

Ces investissements contribuent à l'évolution de l'industrie aérienne et à une utilisation plus rationnelle des ressources.



ODD 12 - AIR CORSICA CONTRIBUE A LIMITER LA PRODUCTION DE DECHETS ET A PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Cibles:

- ODD12.5 Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
- ODD12.8 Rendre accessible les informations et connaissances nécessaires au développement durable

Diminuer la production de déchets permet de limiter notre empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre. Au sein d'Air Corsica, nous avons mis en place trois grandes actions afin de modifier nos habitudes et usages en termes de productions de déchets. Air Corsica est la première compagnie française qui effectue le tri de ses déchets à bord de ses avions : débuté en 2021, le déploiement de cette mesure a trouvé sa pleine concrétisation en 2022. Ce principe est aussi appliqué dans nos locaux. A bord, nous appliquons également une stratégie 0% plastique.

La prévention un levier essentiel pour réduire les pressions que font peser sur les ressources nos modes de production et de consommation. C'est pourquoi, nous œuvrons quotidiennement pour mobiliser et sensibiliser notre personnel au tri des déchets et au recyclage grâce à notre politique RSE.

Traitement adapté des déchets dangereux, lutte contre le gaspillage alimentaire, suppression de la presse papier à bord de nos avions, etc. : se reporter supra à la page 34, "Notre politique en matière de tri, de recyclage et de réduction de nos déchets".



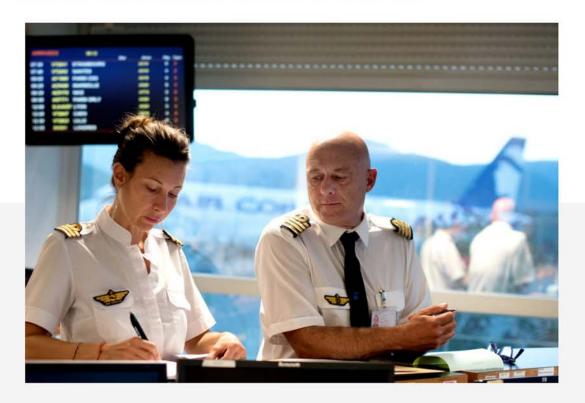
ODD8 - AIR CORSICA CONTRIBUE A PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITE ET L'EMPLOYABILITE POUR TOUS LES TRAVAILLEURS

Cibles:

- ODD8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.
- ODD8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



Air Corsica défend une politique d'accessibilité et de formation à l'emploi pour tous les travailleurs. La compagnie se fixe comme objectif d'accueillir chaque année au moins 40 élèves alternants. De même, nous avons pour objectif d'atteindre les 15 % des postes de cadres occupés par des salariés handicapés.





ODD5 – AIR CORSICA CONTRIBUE A GARANTIR L'EGALITE DES FEMMES SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Cibles: ODD5.5 - Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.



Garantir l'égalité d'accès des femmes à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions nourrira l'instauration d'économies durables et sera bénéfique aux sociétés et à l'ensemble de l'humanité.

Air Corsica se fixe comme objectif d'employer au moins 40% de personnel féminin en 2025, dont 40% de femmes cadres.

Air Corsica s'est engagée dans l'initiative mondiale "25by2025" de l'International Air Transport Association (IATA) : se reporter supra, "Indicateur N°10 - Un taux de féminisation des emplois de 40%, dont 40% de femmes cadres à horizon 2025".

ODD4 - AIR CORSICA CONTRIBUE A FORMER DES JEUNES ET DES ADULTES

Cibles: ODD4.4 - D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



L'expérience est l'une des valeurs de la compagnie Air Corsica. A ce titre, la compagnie s'engage à former au moins 50% des salariés à travers des plans de formation professionnelle continue par an (DRH).